

Information communiquée en application des dispositions de l'article 4.3 des Règles d'Euronext Growth

Paris, le 8 mars 2021,

Conformément à l'article 4.3 des Règles d'Euronext Growth, la société 1000mercis indique qu'elle a été destinataire d'une déclaration de franchissement du seuil légal et statutaire de 50% du capital de la société, par le concert constitué de Madame Yseulys Costes et de Monsieur Thibaut Munier, consécutivement à la réduction de capital résultant de l'annulation le 1er mars 2021 des 396.705 actions apportées à l'offre publique de rachat par la société de ses propres actions (voir communiqué de la société du 1er mars 2021).

À propos de 1000mercis - Numberly

Expert reconnu en CRM digital et Marketing programmatique, de la collecte de données (base CRM, DMP/CDP) à l'activation (email, vidéo, social, in store), le Groupe Numberly a pour mission de concevoir des dispositifs à fort ROI incrémental pour les annonceurs souhaitant optimiser leurs actions de conquête et de fidélisation sur tous les supports digitaux. Coté sur Euronext Growth, à Paris (ALMIL.PA), et opérant dans plus de 50 pays, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 58,5 millions d'euros en 2020. Son index d'égalité professionnelle femmes-hommes s'établit à 97/100 pour l'année 2020.

1000mercis est coté sur Euronext Growth à Paris
Code ISIN : FR0010285965 – Mnémo : ALMIL



ALMIL
EURONEXT
GROWTH

www.numberly.com

1000mercis - Numberly
Direction Générale
Thibaut Munier / Alice Gillet
Tél. : +33 1 49 49 06 60
investisseurs@numberly.com